

Document d'orientation et d'action :

SOMMAIRE

- ✓ **Introduction, P.42**
- ✓ **Eléments contextuels, P.43 à 45**
- ✓ **Le salariat dans le Loiret, P.45 à 46**
- ✓ **Casse sociale généralisée et privation de nos libertés :**
Une offensive tous azimuts du camp capitaliste et de ses valets
contre les travailleuses et les travailleurs, P. 46 à 49

- ✓ **Des revendications pour porter nos ambitions
revendicatives de transformation de la société : pour le
retour des jours heureux, P.49 à 59**
 - Salaires, pensions, minima sociaux, P. 49 à 50
 - L'industrie, P.51 à 52
 - Pour le développement d'un véritable service public, P.52 à 53
 - L'emploi, P.53 à 55
 - Droit à la santé pour toutes et tous, P.56 à 57
 - La Sécurité Sociale, P.57 à 58
 - Les régimes pionniers, P.58 à 59

- ✓ **L'UD CGT du Loiret : une organisation
interprofessionnelle de classe et de masse au service du
progrès social, P.59 à 65**
 - Une vraie politique des cadres pour préparer l'avenir, P.59 à 60
 - La Commission Exécutive : des militant.e.s engagé.e.s dans la
vie syndicale interprofessionnelle, P.60 à 61
 - Culture d'orga et vie syndicale, P.61 à 63
 - Renforcer le rôle des Union Locales, P.64

INTRODUCTION

Vous avez entre les mains le projet de document d'orientation et d'action de notre 58^{ème} Congrès, soumis à l'enrichissement par les syndicats. Ce projet a été élaboré par un collectif de camarades de la CE de l'UD élargie aux bonnes volontés.

L'UD encourage tous les syndicats à créer les conditions de débats les plus larges possibles, pour être au plus près des préoccupations et attentes des camarades.

Notre orientation sera d'autant mieux portée qu'elle aura été le fruit des réflexions de nos adhérents.

Le document d'orientation du 58^{ème} Congrès n'a donc pas vocation à aborder l'ensemble des sujets qui font l'actualité sociale mais plutôt, à partir des constats réalisés dans le rapport d'activité, de proposer un document de réflexion et d'action à partir de nos réalités de terrain.

Notre 58^{ème} Congrès doit nous permettre de gagner en efficacité revendicative, au service des travailleuses et des travailleurs, de leurs luttes, pour transformer de fond en comble notre société et la débarrasser du système capitaliste.

Comme le prévoient nos règles statutaires, vous aurez la possibilité d'adresser des propositions d'amendements à apporter à ce document et qui seront soumis au vote des délégué.e.s.

Bonne lecture les camarades et bonne préparation de notre 58^e Congrès,

*Pascal SUDRE,
Secrétaire général*



✓ **Eléments contextuels**

Depuis 2019, date de notre dernier Congrès, beaucoup d'événements se sont produits :

▪ **la crise sanitaire du Covid**

Cette crise sanitaire fut révélatrice, au grand jour, des failles du système capitaliste qui régit nos sociétés depuis trop longtemps : la production à flux tendu et au zéro stock, la désindustrialisation de notre pays, la dévalorisation des métiers tournés vers l'humain, ceux de la santé, de l'éducation, de la cohésion territoriale et sociale et le rôle des marchés financiers.

La même période fut aussi révélatrice (comme ce fut le cas durant la crise des subprimes en 2008) du rôle déterminant de notre protection sociale et de nos services publics en cas de crise : la Sécurité Sociale a financé le coût sanitaire, l'assurance chômage a absorbé le chômage partiel, notre système de santé a répondu présent plus que de raison et surtout plus que de moyens, nos services publics territoriaux ont fait de même.

Les révélations de cette crise, ce sont aussi des verrous d'austérité budgétaire qui ont sauté : la BCE a débloqué plus de 750 milliards d'euros et les 3 % de limitation des déficits publics ont curieusement disparu, momentanément bien sûr !

▪ **La retraite par points mise au placard**

Comme toute la CGT, notre UD a pris une part active dans la mobilisation contre la réforme d'une retraite par points. Le rapport Delevoye a été décortiqué avec soins. Ainsi l'opinion publique s'est prononcée très majoritairement pour le retrait de ce projet. La CGT a joué un rôle prépondérant dans la mobilisation.

Macron a utilisé la petite porte de la pandémie pour remiser sa réforme au placard mais c'est bien une défaite que nous lui avons imposée. Certes, le capital ne renonce jamais, comme en témoigne l'actualité dans laquelle la réforme revient.

▪ **La réélection de Macron**

La réélection de Macron a conclu un duel qu'une majorité écrasante d'électeurs espérait éviter. Le président sortant s'est trouvé reconduit par défaut alors que la plupart des Français estimaient que son bilan était mauvais (56 %), que depuis cinq ans la situation du pays s'était dégradée (69 %), que son programme était dangereux (51 %), et qu'il servait surtout les intérêts des privilégiés (72 %). C'est donc uniquement par rejet de l'extrême droite que des millions d'électeurs se sont résignés à voter pour un président par défaut. Résultat : lors du second tour, Le Pen a rassemblé 2 600 000 voix de plus qu'en 2017, pendant que son rival victorieux en recueillait 2 millions de moins. Les élections législatives de juin qui ont suivi n'ont fait que confirmer ce mouvement, en ne donnant au président qu'une majorité relative, et au RN un groupe avec 89 députés.

Si pour certains, y compris dans nos rangs de sympathisants et même parfois de syndiqués, la politique de l'extrême droite s'était « républicanisée, démocratisée et socialisée », les votes des députés RN doivent leur ouvrir les yeux. Depuis juin dernier, ils ont voté contre : le SMIC à 1 500 € net, l'instauration d'un nouvel ISF, le gel du prix des loyers, la gratuité de l'éducation, l'indépendance du service public de l'audiovisuel, l'indexation des salaires sur l'inflation, le blocage des prix sur les produits de première nécessité.

Comme son nom l'indique, l'extrême droite est de droite, et ses idées nauséabondes doivent être combattues sans relâche. La CGT s'y emploie sans relâche.

Il faut renouveler l'engagement historique antifasciste de notre organisation. Mener des campagnes de propagande afin que les travailleurs ne cèdent plus aux sirènes mensongères de l'extrême droite, développer nos stages de formation « combattre les idées d'extrême droite ».

La CGT doit travailler à sa participation aux luttes antifascistes avec toutes les organisations du mouvement social portant nos valeurs et appeler à participer aux mobilisations contre l'extrême droite sur le Loiret.

▪ **Les guerres font leurs ravages**

Le monde va mal. Chacun de nous peut observer la multiplication des conflits : Ukraine, Yémen, Syrie, Mali, Palestine, Afghanistan... pour ne citer qu'eux. Certains s'installent, d'autres existent depuis de nombreuses années. La détérioration mondiale de la paix s'accompagne de conflits très violents, dont les premières victimes sont toujours les populations civiles, les travailleurs et leurs familles.

▪ **Climat, Pandémie, Guerres....**

Le changement climatique, issu du capitalisme avec l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles a des conséquences déjà visibles sur nos vies et les sociétés humaines. D'après certains experts ceux sont 3 milliards d'humains qui devront quitter leurs habitats pour pouvoir survivre.

Que pouvons-nous faire pour éviter cette catastrophe humanitaire ? Que devons-nous faire pour permettre à ces populations de pouvoir vivre en sécurité et dignement chez elles ?

Il faut taxer les patrons pollueurs et affecter cette ressource au développement d'une agriculture vivrière et durable. Il faut surtaxer les compagnies aériennes et notamment les « low cost » pour diminuer l'impact carbone du transport aérien. Nos états doivent accorder des prêts à taux 0 aux particuliers pour améliorer nos habitats et réduire ainsi le gaspillage énergétique.

Ce ne sont que quelques propositions, il est urgent de prendre en compte l'ensemble de cette problématique.

Tout va bien pour le capital ! Un récent rapport d'Oxfam a dénoncé que la pandémie a vu émerger 573 nouveaux milliardaires, la fortune des milliardaires a augmenté davantage en deux ans de pandémie que lors des 23 dernières années. Les milliardaires détiennent au total l'équivalent de 13,9 % du PIB mondial. Ce pourcentage a triplé depuis 2000 !

Le rapport sur les aides publiques « Un capitalisme sous perfusion », commandé par la CGT à l'Ires, a décortiqué et analysé le maquis des aides destinées aux entreprises. Le résultat est édifiant : il existe plus de 2 000 dispositifs de soutien, pour un montant total de 157 milliards !

L'essentiel de ces mesures sont des exonérations de cotisations sociales, et le reste consiste en niches fiscales.

En 2019 (avant le Covid), le montant des aides publiques aux entreprises était multiplié par 5 depuis la fin des années 90. Ce chiffre ne tient pas compte des mesures d'urgences mises en place pendant la crise sanitaire (environ 80 milliards d'euros) ni de celles liées à la crise énergétique actuelle, puisqu'elles ne sont pas appelées à durer. C'est la première dépense de l'État. Elle représente plus de 30 % du budget de celui-ci.

La mise en perspective de ce montant est très parlante. Elle correspond à 5 fois la dette des hôpitaux, 2 fois le budget de l'Éducation nationale, 6 fois celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La comparaison avec les 15 milliards d'euros de déficit prévus dans 10 ans pour les retraites laisse songeur et nous donne des arguments supplémentaires pour exiger le retrait de cette nouvelle contre-réforme.

▪ **Depuis septembre 2022 une accélération des luttes.**

La fin de l'année 2022 a connu de nombreuses luttes sur la question des salaires. L'augmentation exponentielle des profits, les records de versements de dividendes, l'augmentation du salaire de patron de TOTAL, et la relance de la contre-réforme des retraites ont agi comme un vrai détonateur montrant la justesse des arguments de la CGT lorsqu'elle dit que l'argent existe et que les inégalités se creusent au profit des plus en plus riches.

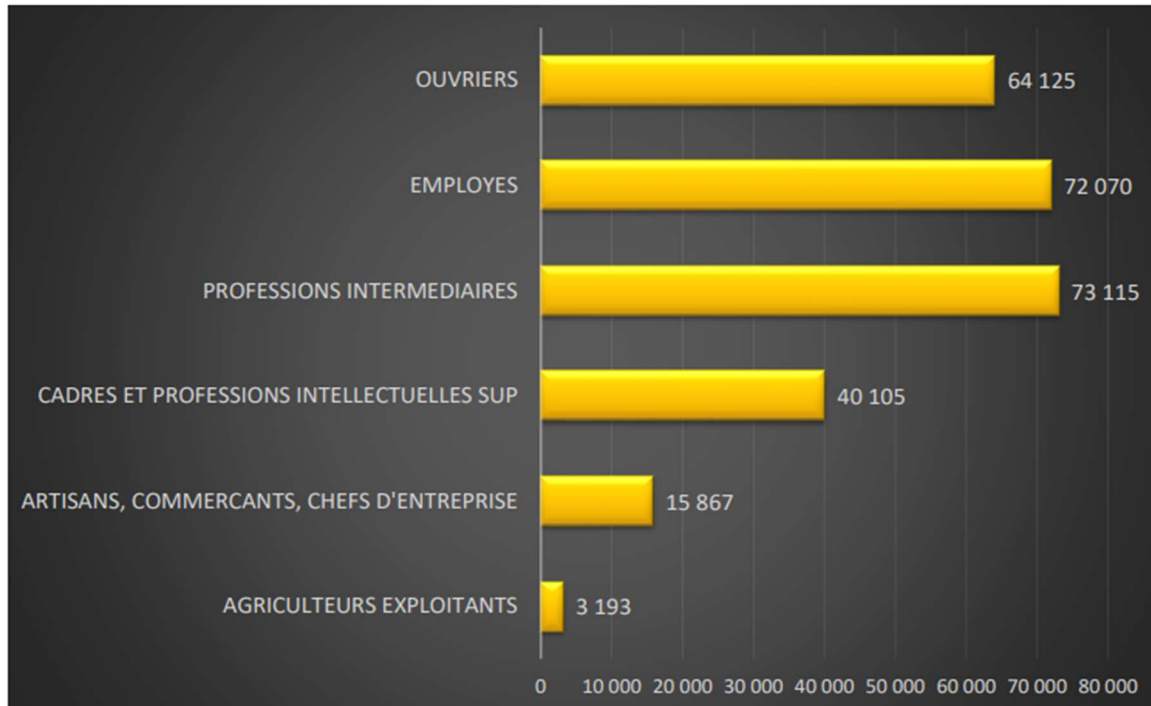
Les raffineurs, les travailleurs de l'énergie, de la SNCF, de La Poste, d'OTIS, de Movianto dans le Loiret pour ne citer que quelques-uns ont obtenu des avancées importantes sur les salaires. Dans le même temps, la question du recul de l'âge de la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation que veulent à nouveau imposer Macron et son gouvernement sur l'injonction de Bruxelles est rejetée par 75 % de la population et 90 % du monde du travail.

La puissance des mobilisations depuis le début 2023 ne cesse de progresser et le projet de loi n'a pu être voté à l'Assemblée nationale.

✓ Le salariat dans le Loiret

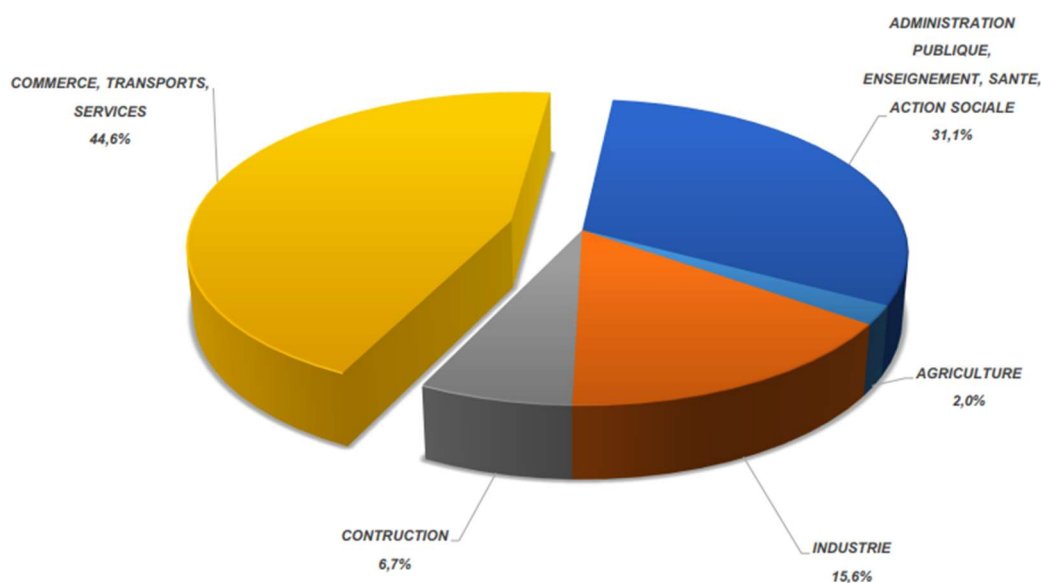
L'emploi par catégorie socio-professionnelle

Source Insee



L'emploi selon le secteur d'activité

Source Insee



✓ Casse sociale généralisée et privation de nos libertés : Une offensive tous azimuts du camp capitaliste et de ses valets contre les travailleuses et les travailleurs

Le 58^{ème} Congrès de notre Union Départementale se prépare dans une période où le capital et le gouvernement continuent de s'appliquer à détruire méthodiquement tous les conquits de nos aînés mais où ils trouvent en face d'eux une riposte qui commence à s'intensifier.

Lorsque le candidat Macron annonce en 2017 « nous allons transformer en profondeur et de façon durable la société française », il s'agit pour lui de mettre à bas tout ce qui peut représenter un obstacle à l'accroissement du taux de profit dans une économie capitaliste en crise.

Il prévoit ainsi de poursuivre les politiques menées depuis des décennies par tous ses prédécesseurs qui portent atteintes aux capacités de production, à l'indépendance et la souveraineté du pays, au service public, au système de protection sociale, et aux droits et garanties collectives des travailleurs.

Si les années de COVID ont été synonymes de privation de liberté, de frustration et d'isolement, favorisant encore un peu plus la démarche individuelle, elles ont en même temps souligné les dangers et les contradictions du système capitaliste.

La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 2 ans qu'au cours de la dernière décennie. Avec les 236 milliards supplémentaires engrangés en 2 ans par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital ou distribuer un chèque de 3 500 euros à chaque Français. Un seul milliardaire peut payer à lui seul l'équivalent de 2 ans de pensions versé par le système de protection sociale français.

Dans le même temps la crise a provoqué une intensification de la pauvreté : 7 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire pour vivre soit 10 % de la population et 4 millions supplémentaires sont en situation de vulnérabilité.

Quand on parle affrontement de classe, rapprocher ces chiffres les uns des autres illustrent bien la réalité de la lutte des classes dans notre pays. Les politiques successives de casse et de délocalisation de nos industries tant en France qu'en Europe, menées depuis le milieu des années 70 nous ont privés au fil des années de biens de production essentiels à la réponse aux besoins des populations mettant gravement en cause notre souveraineté nationale.

Aujourd'hui le conflit entre la Russie et l'Ukraine, souligne encore un peu plus notre situation de dépendance et fait peser le risque d'une généralisation du conflit à l'échelle européenne voire internationale.

Si la Russie porte la responsabilité dans l'attaque et l'occupation d'un pays souverain, comment ne pas examiner les responsabilités des États-Unis, de l'OTAN et de l'Union Européenne dans ce qu'il convient d'appeler une surenchère impérialiste dangereuse et irresponsable.

Même si les médias feignent de découvrir les hostilités entre les deux camps, le conflit dure depuis maintenant plus de 8 ans avec des frappes armées vers les territoires qui ont pris leur autonomie par rapport à l'Ukraine et qualifiés de pro-russes.

La pression des États-Unis pour faire entrer l'Ukraine dans l'OTAN en violation des engagements pris au moment de la chute du mur de Berlin, les déclarations de Hollande et Merkel sur les accords de Minsk permettant à l'Ukraine de se préparer à la guerre, conjuguée aux ambitions de Poutine, ne pouvaient trouver d'autre issue qu'une escalade donnant lieu à des surenchères démesurées et irresponsables.

L'escalade à laquelle nous assistons, les dernières décisions annoncées de livraison de chars et autres armements à l'Ukraine par la Grande-Bretagne, les Allemands, les USA et la France sont des menaces sérieuses pour la paix en Europe et nous rapprochent dangereusement d'un état de guerre ouverte entre la Russie et l'OTAN.

Les travailleuses et travailleurs français, anglais, allemands, étasuniens, russes ou ukrainiens n'ont rien à y gagner.

Parallèlement à cette menace, la relance de l'inflation vient encore s'ajouter aux difficultés que vivent l'ensemble des travailleurs en France et en Europe. Les grèves qui se développent en Angleterre depuis plusieurs mois, les luttes sur la question des salaires qui ont marqué la fin de l'année 2022 en France expriment de plus en plus le rejet de cette société capitaliste où les richesses produites sont détournées au profit d'une caste de privilégiés.

Pour les milliardaires, la pandémie a été une véritable aubaine et l'imminence d'un nouveau conflit prolonge cette perspective notamment pour les marchands de canon que sont les Dassault, Thales, Safran.

Si les grandes fortunes se sont autant enrichies, ce n'est ni grâce à la main invisible du marché ni par des choix stratégiques brillants, mais principalement en raison de l'argent public versé sans condition par les gouvernements et les banques centrales. L'abondement de 100 milliards pour la loi de programmation militaire participe aussi à cet enrichissement et les marchands de canon se réjouissent d'une telle annonce.

▪ **Ne nous résignons pas à un tel avenir !**

Dans ces conditions, il est urgent de réindustrialiser la France, de repenser l'organisation de la production et d'augmenter les salaires pour répondre aux véritables besoins sociaux et construire un monde de paix. C'est ce qui commence à s'exprimer dans les luttes de ce début d'année au travers des mobilisations contre la contre-réforme des retraites.

Tous les observateurs honnêtes le soulignent, le niveau des mobilisations depuis le 19 janvier est historique et ne cesse de progresser.

En décidant une procédure accélérée pour l'examen du texte, Macron pensait prendre le mouvement social de vitesse mais la puissance des manifestations et les contenus des débats l'ont mis en échec.

Car au-delà de l'âge légal de départ en retraite et de la durée de cotisation, c'est bien une accumulation de colère qui s'exprime par rapport à la situation générale du pays.

Il n'y a pas d'argent pour les salaires, pour les retraites, pour la Sécu, pour l'hôpital et la santé, pas d'argent pour l'école, pour les transports, pour l'énergie, pour les logements, pour la formation, pour l'emploi, pour l'environnement !

Mais à côté de cela, le président des riches sait faire d'immenses cadeaux à ses amis du capital.

Et cette réalité devient de plus en plus insupportable pour l'immense majorité de ceux qui se lèvent tôt le matin pour aller créer les richesses du pays.

Même si cela ne s'exprime pas aussi consciemment c'est bien ces sentiments d'injustice et de colère qui montent en puissance dans tout le pays en même temps que l'aspiration à une autre société.

▪ **La colère est profonde et du même coup la peur change de camp.**

La période que nous vivons est inédite et très importante. Les mêmes qui ferment nos usines, qui nous font travailler dans des conditions déplorables qui nous expliquent que lorsqu'on travaille pour créer des richesses, leur permettant de vivre dans l'opulence, voudraient nous persuader qu'en réalité, nous leur coûtions de l'argent !

Mais qui sont ceux qui se sont partagés les 70 milliards de dividende en 2021 et qui vont se partager les 80 milliards de dividende de 2022, qui sont une partie des richesses créées par le monde du travail ?

Est-ce que ce sont les travailleurs, les chômeurs, les précaires, les retraités ou cette poignée de milliardaires qui se goinfre depuis des années sur notre travail ? Poser la question, c'est déjà donner la réponse, et c'est bien ce qui inquiète Macron et sa caste au service du capital.

Alors oui, les mobilisations actuelles doivent nous donner confiance, nous pouvons gagner sur la question des retraites mais aussi sur la question d'une autre répartition des richesses pour une autre réponse à la satisfaction des besoins et une autre société plus juste, plus humaine et en paix.

▪ **Vers les jours heureux**

Pour cela, nous devons nous mettre à la hauteur de l'enjeu et poser partout la question de notre participation aux mobilisations.

À l'heure où sont écrites ces lignes, le débat est clos à l'Assemblée nationale sans que le texte sur les retraites ne soit voté.

Le 7 mars 2023 prend dans ces conditions une nouvelle dimension. L'heure est à la généralisation et à la reconduction des luttes partout.

C'est la responsabilité de la CGT partout où elle est présente de réunir les syndiqués, les salariés pour décider ensemble, tous ensemble d'aller reprendre ce qu'on nous vole depuis si longtemps. Comme nous le chantons dans les manifs, « **tout est à nous, rien n'est à eux, tout ce qu'ils ont, ils nous l'ont volé** » !

Alors on ne lâche rien !

✓ **Des revendications pour porter nos ambitions revendicatives de transformation de la société : pour le retour des jours heureux**

▪ **Salaires, pensions, minima sociaux.**

Pour la CGT, le travail n'est pas un coût mais la source de création de toute richesse.

Comme il est explicitement rappelé dans le préambule de nos statuts « *les richesses sont le fruit du travail des Hommes* ».

Par conséquent, le cœur de la bataille idéologique est de rappeler que c'est la force de travail qui crée la valeur et qui est à la base de tout système économique, pas le marché !

En opposition aux théories capitalistes néolibérales, qui n'ont que pour boussole la baisse du « coût du travail », d'enrichir une minorité d'ultra-riches, notre conception de la société repose sur une autre répartition des richesses : les richesses produites doivent revenir aux travailleurs

pour satisfaire les besoins sociaux et environnementaux par le développement des services publics.

Le coût du capital est financé, en grande partie, par une compression toujours plus forte de nos salaires.

De 2009 à 2016, les entreprises du CAC 40 ont consacré 5 % de leurs bénéfices aux salaires contre plus de 67 % aux dividendes.

La bataille pour l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et de toutes les garanties qui permettent de travailler et vivre dignement est aujourd'hui devenue vitale pour une majorité de la population.

Donc ce qui coûte cher ce n'est pas la rémunération de la force de travail, mais les actionnaires ; d'autant plus que les travailleurs français sont parmi les plus productifs du monde malgré les 35h etc...

Les résolutions : l'UD CGT du LOIRET revendique et s'engage à :

- Promouvoir un Smic à 2 000 bruts (15 € de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles. Une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches, les entreprises et les administrations dès lors que le Smic est réévalué (revendication CGT d'une échelle mobile des salaires). L'augmentation du point d'indice dans la Fonction publique pour rattraper toutes les années de gel. L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, les entreprises et administrations pour l'augmentation générale des salaires,
- Promouvoir l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes pour éradiquer durablement cette discrimination. Nous demandons des sanctions vis-à-vis des entreprises ne respectant pas cette obligation. Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure à 28,7 %,
- Promouvoir la reconnaissance des diplômes dès l'embauche, défendre la reconnaissance de l'expérience professionnelle, payer la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille,
- Promouvoir un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du Smic. Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé,
- Promouvoir l'augmentation des pensions des retraités avec un niveau minimum de 2 000 € brut,
- Promouvoir une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis,
- Promouvoir l'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance (loyer + charges) à 20 % du revenu des ménages,
- Promouvoir la baisse de la TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie,
- Promouvoir la baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier,
- Promouvoir l'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises.

▪ L'industrie

Pour la CGT, un pays sans industrie est un pays sans avenir. Or, notre industrie est dans un état préoccupant.

En la matière, les gouvernements successifs ont fait le choix de privilégier la rentabilité financière des grands groupes plutôt que celui de répondre aux besoins de la population.

Ils ont laissé les multinationales dicter leurs lois, guidées le plus souvent, par les seuls intérêts à court terme de leurs actionnaires. Cette politique économique qui privilégie le capital au détriment du travail est incompatible avec le développement de l'industrie où l'investissement productif se construit sur le long terme.

Cela s'est traduit par un manque d'investissement dans la recherche, dans l'appareil productif, dans la formation, une remise en cause du sens et de la finalité du travail. Une stagnation des salaires conduisant à la baisse des emplois qualifiés et pérennes.

Depuis plusieurs mois, les différents acteurs de notre pays, pouvoirs public compris, ont évolué sur la nécessité d'aller vers une reconquête de l'industrie.

La CGT n'est pas pour rien dans cette évolution ; pour autant, le gouvernement n'a aucune stratégie industrielle pour notre pays si ce n'est de continuer la politique de l'offre, celle des cadeaux financiers donnés par milliards aux entreprises chaque année (CICE, pacte de responsabilité).

Depuis longtemps, les gouvernements successifs nous assènent le mythe de la société post-industrielle : « À nous les services à haute valeur ajoutée, aux pays à bas coûts salariaux, la production ». Cela ne marche pas.

Et encore moins aujourd'hui avec les nouvelles technologies (de l'information) où on ne peut séparer l'innovation et la production, sans oublier les enjeux climatiques et sociaux.

Les conséquences sont importantes, la balance commerciale avec les autres pays se creuse en permanence.

C'est le résultat de la financiarisation de l'économie qui exige des taux de rentabilité rapides à deux chiffres et qui engendre le recul de l'industrie.

En 2021, la France importait 60 % de ses produits industriels. C'est dire si les enjeux liés à la promotion d'une politique industrielle sont cruciaux.

Enjeux économiques d'abord, car c'est la capacité de la France à produire des richesses qui est remise en cause, la rendant, malgré ses atouts, toujours plus dépendante de l'extérieur.

Enjeu social puisque la preuve est faite que sans politique industrielle forte, les services publics périssent eux aussi et vice-versa, entraînant toujours plus de chômage et précarité.

Enjeu écologique aussi, car l'ambition d'une industrie du 21e siècle est intimement liée à la modification du modèle productif avec, en son cœur, la question de l'énergie.

Dans le Loiret, les grandes filières industrielles sont l'agroalimentaire (7 000 salariés), la construction mécanique, les équipementiers électriques, électroniques, informatiques, la fabrication de machines (8 000 salariés), les entreprises cosmétiques (6 600 salariés), 78- la pharmacie, l'hygiène, l'écotechnologie, (1 500 salariés), la logistique (près de 10 000 salariés), des sociétés en ingénierie informatique (SSII), les entreprises de bois (1 000 salariés), les entreprises de papier et imprimerie impressions (2 000 salariés).

Pour penser l'avenir du secteur industriel, un défi est lancé : il s'agit de produire autrement des biens répondant à des besoins sociaux marqués par la « sobriété matérielle et énergétique juste » pour préserver le climat, la biodiversité, dont il faut stopper le déclin. Agir pour la réduction des pollutions (de l'air, chimiques, plastiques) et agir pour préserver les ressources non renouvelables actuellement dévorées par le capitalisme thermo industriel.

La CGT est porteuse de projets revendicatifs alternatifs à ces logiques financières. Répondre aux besoins sociaux, aux besoins d'investissements, dans la production, la recherche, l'innovation technologique, passe par de meilleurs salaires, des emplois mieux qualifiés, une réduction du temps de travail, des conditions de travail respectueuses des salariés et de l'environnement.

▪ **Pour le développement d'un véritable service public**

Il n'y a pas de service public sans industrie et pas d'industrie sans service public.

Les services publics sont un facteur essentiel de l'implantation industrielle.

L'accès à l'eau, à l'énergie, aux transports, à la communication, à l'action sociale et à la santé ou encore à l'éducation, à la culture, à la formation, à la justice, au logement, à la sécurité constitue des droits fondamentaux et participe à la cohésion sociale de notre pays.

Les services publics contribuent au développement économique et social et, parce qu'ils apportent une réponse aux besoins et en satisfont de nouveaux, ils sont un élément constitutif de notre conception du développement humain durable.

Les services publics sont des outils de répartition des richesses, d'accès aux droits pour toute la population et une garantie d'égalité territoriale.

Le panel d'attaques néolibérales a affaibli progressivement les services publics dans leur vocation fondamentale.

Aujourd'hui, l'ensemble des services publics est impacté et n'a plus la capacité de jouer son rôle. Faute de moyens bien sûr, par la réduction massive du nombre de fonctionnaires, mais aussi par le dévoiement de ses missions premières.

Pourtant, malgré ces affaiblissements, la période de la pandémie a montré que si le pays a pu encore fonctionner, c'est en partie grâce à ses services publics.

Ainsi, en dépit de toutes les difficultés, le courrier a été acheminé, les ordures ont été collectées, l'électricité n'a pas été coupée, les transports ont roulé, les finances ont été perçues, l'enseignement a été assuré, les malades ont été pris en charge...

Tout ceci a largement été assuré par l'implication des personnels sur les priorités et l'organisation du travail : les agents ont pris en main leurs missions de service public !

Le management lourd, bureaucratique, improductif, soumis aux seules exigences comptables a volé en éclat avec des effets sur la santé psychique, sur la capacité à réfléchir et à se mobiliser.

Les services publics sont un investissement pour le pays. Ils doivent être assurés par des agents fonctionnaires sous statuts pour garantir la neutralité et l'impartialité du service et pour lutter contre la corruption et le clientélisme.

Ce statut montré du doigt comme un privilège est au contraire le garant d'une société égalitaire. La place économique de la France est en partie liée à la qualité de ses services publics. Les administrations publiques ont ainsi participé à la création de richesses à hauteur de 20 % du PIB en 2015 et à 17 % de l'investissement global.

Afin de satisfaire les intérêts du monde de la finance, le gouvernement n'a de cesse d'affaiblir les services publics et de privatiser tout ce qui est rentable au détriment des besoins sociaux. Pour cela, ils affaiblissent nos services publics afin de les décrédibiliser, et ils vident les caisses de l'État au profit des leurs, pour que ne reste qu'une portion congrue.

À la CGT, nous savons que l'argent existe pour développer des services publics à la hauteur des besoins et nous lions l'existence même des services publics à l'impôt par sa tâche redistributrice.

L'impôt doit financer les services publics, qui sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. L'impôt doit redistribuer les richesses.

Les résolutions : l'UD CGT du LOIRET revendique et s'engage à :

- Promouvoir l'annulation des dernières réformes et l'arrêt des réformes en cours ;
- Promouvoir la renationalisation de tous les grands services publics (énergie, chemin de fer, communication et télécommunication, etc.) ;
- La mise en place de contrôles démocratiques pour les citoyens ;
- La création d'un pôle financier public ;
- Un statut des fonctionnaires rénové et renforcé pour plus de garanties pour les usagers ;
- Des créations d'emplois statutaires, la titularisation des contractuels ;
- La gratuité des transports publics pour tous ;
- Abrogation des lois NOTRe et NOME ;
- Abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- Création d'un service public culturel et promotion de politiques éducatives pour tous ;
- S'attaquer à la fraude fiscale qui représente près de 100 milliards par an ;
- Rétablir l'ISF, baisser la TVA sur les produits de première nécessité.

▪ L'emploi

Depuis des décennies, médias et gouvernements successifs ainsi que tous les représentants de la classe patronale maudissent le chômage et promettent des créations d'emplois, prétendant lutter contre le chômage et pour l'emploi. Pourtant en créant le RMI puis le RSA les politiques actaient le non emploi pour une part de la population.

Mais en toutes circonstances, les campagnes et mesures en faveur de l'emploi visent à diminuer la part des salaires pour les entreprises (exonération de cotisations, modération salariale) pour « favoriser la compétitivité », à flexibiliser le contrat travail pour « permettre plus de souplesse », à créer plus d'emplois précaires, à augmenter les contraintes qui pèsent sur les demandeurs d'emploi « qui profitent du système », en se permettant de stopper l'indemnisation à l'occasion.

Pour les capitalistes, les conditions de chômage doivent être suffisamment excluantes et précaires pour que celui-ci constitue une crainte pour les travailleurs en emploi. Le chômage persistant, la misère et le risque d'exclusion sociale jouent un puissant rôle de modération salariale et revendicative : « bien content déjà d'avoir un emploi ! ».

Alors que seulement 40 % des privés d'emplois sont indemnisés, la dernière réforme scélérate de l'assurance chômage modifie encore les modes de calcul, ce qui diminuera encore le nombre de chômeurs indemnisés ainsi que le montant de leurs indemnités.

L'exclusion des travailleurs privés d'emploi du dispositif d'assurance chômage va venir irrémédiablement grossir les rangs des demandeurs du RSA, qu'ils prévoient « de réinsérer » par le travail gratuit !

Le but est bien d'accroître la concurrence entre les travailleurs pour les contraindre à accepter n'importe quel travail et n'importe quelles conditions (précarité, conditions de travail dégradées...) favorisant la casse des contrats CDI ou des statuts.

La subordination au capital s'obtient par le chantage à la subsistance.

Gouvernement et patronat ne cessent de répéter que le droit du travail est trop protecteur, que les salaires avec des cotisations sociales trop importantes sont un frein aux embauches et que les mutations technologiques (automatisation, numérisation...) sont responsables des destructions d'emploi.

Ces affirmations sont conformes à l'idéologie libérale. Les gains de productivité, qu'ils soient obtenus par l'automatisation ou simplement par des méthodes de travail optimisées, sont ainsi mis en place pour faire toujours plus de profits, créant à la fois de nombreuses suppressions de postes, toujours plus de précarité et de pénibilité pour ceux qui conservent leur emploi.

Ces mêmes logiques favorisent les délocalisations d'entreprises dans les pays à faibles salaires et à faibles contraintes sociales et environnementales.

Les gouvernements successifs continuent de casser tous les conquits sociaux pour satisfaire la revendication patronale de baisse du « coût du travail » et augmenter encore leurs profits au travers notamment des différentes lois et réformes avec : « le bouclier fiscal », « le pacte de responsabilité », la « loi Macron », la « loi Rebsamen », la « loi travail », « les ordonnances Macron », le CICE, les baisses d'impôt pour les riches, les exonérations de cotisations sociales, les réformes de l'assurance chômage destinées à réduire l'indemnisation... dont nous exigeons l'abrogation.

Dans certains cas, ces aides sont même des opportunités pour financer une restructuration de l'entreprise, pour moderniser la production, améliorer les méthodes de travail, et finalement supprimer des emplois voire délocaliser les activités.

À l'inverse, pour la CGT, l'argent existe pour améliorer les conditions de travail (d'en diminuer l'intensité et la pénibilité), de réduire le temps de travail sans perte de salaire, de partir plus tôt en retraite et de mieux se former tout au long de la vie.

Les résolutions : l'UD CGT du LOIRET revendique et s'engage à :

- Promouvoir la réappropriation des richesses créées par le travail et la nationalisation du secteur bancaire pour financer le développement de l'industrie : investissements productifs, renouvellement des savoir-faire et de l'emploi qualifié ;
- Promouvoir la réappropriation sociale des entreprises et en premier lieu celles ayant une importance stratégique afin de décider collectivement de ce que l'on produit et comment ;
- Promouvoir une planification industrielle en termes notamment d'utilisation des ressources pour permettre une véritable transition écologique et favoriser la relocalisation des productions au plus près de la consommation ;
- Promouvoir l'instauration d'un bouclier social, fiscal, environnemental, c'est-à-dire une contribution financière sur chaque produit importé, calculé sur la valeur sociale du travail (salaire, cotisations, impôts, taxes environnementales), entre le pays de production et le pays de vente. Le produit de cette contribution ira directement dans les caisses de la Protection Sociale ;
- Promouvoir la réduction du temps de travail – sur la semaine à 32 H, sur l'année, et sur la vie (retraite à 60 ans) grâce aux gains de productivité obtenus par le progrès technique, technologique et organisationnel. Les gains de productivité doivent aussi participer à un meilleur financement de la Protection Sociale ;
- Inscrire les productions dans un plan de relance global de l'industrie s'appuyant sur une série de grands projets à l'échelle nationale (logements, infrastructures routières, construction d'établissements de santé, scolaires, culturels, etc.) issue d'une commande publique. Cette commande publique doit être dotée d'une véritable planification orchestrée par un État stratège ;
- À promouvoir l'interdiction des fermetures de sites et toutes suppressions d'emplois, la mise sous tutelle publique de l'industrie permettant à la France de maîtriser et développer sa production ;
- À promouvoir le développement des services publics qui est un élément central pour la création d'emplois pérennes et statutaires. L'État et les collectivités territoriales doivent jouer un rôle moteur dans une dynamique de l'emploi, et aussi dans l'organisation générale de l'aménagement du territoire et de la satisfaction des besoins des populations
- La réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire.

Le plein emploi suppose donc une économie orientée vers l'emploi, l'industrie, les services.

▪ Droit à la santé pour toutes et pour tous

Depuis des décennies, les politiques d'austérité n'ont eu de cesse d'affaiblir et de détruire notre système de santé solidaire.

Les fondamentaux historiques de notre système de santé, conquis en 1945, s'articulaient autour de la Sécurité Sociale et des investissements de la nation pour répondre aux besoins sociaux excluant ainsi toute notion marchande.

Cette conception de société a permis :

- l'existence des hôpitaux de proximité et leurs réponses pluridisciplinaires (urgences, maternité, réanimation, SMUR ...) avec un matériel et des technologies de pointe ;
- de réguler la tarification d'une médecine de ville, complétée par les centres de santé municipaux ou mutualistes, répondant aux besoins de toutes les populations ;
- de développer un système de prévention performant. Ex : La médecine scolaire grâce à laquelle des maladies ont pu être quasiment éradiquées. La médecine du travail et les CHSCT (avec la CARSAT en santé au travail et les CPAM en santé publique) ;
- une politique de l'enseignement supérieur et de la recherche favorisant l'autonomie académique et valorisant l'indépendance de la recherche ;
- un contrôle public du médicament qui assurait l'indépendance de la France vis-à-vis de n'importe quel pays du monde ... permettant ainsi de positionner la France comme l'un des meilleurs systèmes de soins au monde.

La pandémie nous enseigne l'échec des politiques néolibérales des gouvernements successifs. Le bilan catastrophique de la gestion de la pandémie est le résultat de choix politiques successifs dont l'objectif est la marchandisation de tout besoin humain.

La marchandisation de la santé s'est faite dans l'objectif de satisfaire les intérêts du capital, au profit des grands groupes de la santé privée, de l'industrie pharmaceutique (2e secteur de profit au monde juste derrière les pétroliers), des assurances, des mutuelles et des fonds de pension, au détriment des personnels et de la population.

Les résolutions : l'UD CGT du LOIRET revendique et s'engage à :

- Abroger les lois Bachelot et Touraine visant à réduire le soin à une marchandise ;
- La réintégration de tous les personnels suspendus ;
- Modifier véritablement le Numérus Clausus pour former plus de professionnels de santé avec une clause d'affectation pour couvrir l'ensemble des lieux de vie ;
- Développer l'offre de soins dans les déserts médicaux ;
- Poursuivre les mobilisations pour que le CHU, nouvellement créé, ne soit pas une coquille vide.

▪ La Sécurité Sociale

De 2009 à 2019, la part des profits dans la valeur ajoutée produite dans notre pays est passée de 31,8 % à 33,5 %. Le capital s'est donc enrichi grâce, d'une part, à la diminution de la part des salaires dans la valeur ajoutée et d'autre part, par une considérable baisse des cotisations sociales qui sont passées de 15,2 % à 14,5 %, affaiblissant ainsi la Sécurité Sociale.

Faire payer les manques à gagner de la Sécurité Sociale par des augmentations de CSG ou de TVA aggrave ce phénomène et entraînerait un changement définitif du modèle de financement de la Sécurité Sociale.

Les cotisations sociales sont des prélèvements issus des richesses créées par les travailleurs qui constituent le salaire socialisé, pour la retraite, la maladie (soins, médicaments, indemnités journalières), le congé de maternité, les accidents du travail, en cas d'invalidité, les allocations familiales ou encore pour la protection sociale lors de la perte d'emploi.

Elles doivent rester le principal mode de financement de la Sécurité Sociale pour échapper au capital et pour permettre à tous de *«cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins»*.

La casse organisée par les différents gouvernements fait qu'aujourd'hui la Sécurité Sociale répond de moins en moins efficacement et correctement aux besoins des assurés sociaux.

Son démantèlement s'est opéré de différentes manières : l'étatisation, le paritarisme et les Lois de financement, les allègements et les suppressions de cotisations et leur transfert sur la CSG (= impôt), le démantèlement des Caisses, la création d'une branche spécifique pour la perte d'autonomie différenciée de l'assurance maladie, la mise en place des contrats collectifs obligatoires de complémentaires santé et prévoyance dans le privé et le public, et les différentes réformes des retraites...

Aujourd'hui, le financement se fait à 48 % par les cotisations sociales issues du travail (86% en 1990), le reste par la CSG et l'endettement sur les marchés financiers.

C'est une manière d'étatiser sa gestion, de fiscaliser son budget et de couper le lien protection-cotisations.

Dans son second mandat, Macron veut finaliser le processus de destruction de la Sécurité Sociale et le livrer clé en main au secteur marchand – assurances, fonds de pension et mutuelles comprises, en imposant :

- Une nouvelle réforme des retraites dès le début de son nouveau quinquennat pour reculer l'âge de départ à la retraite, baisser le niveau des pensions des retraités actuels et futurs ;
- La « Grande Sécu » de Macron est un leurre car en réalité, il s'agit d'en finir avec la Sécurité Sociale de 1945. C'est l'instauration d'une Sécurité Sociale à deux vitesses avec un système de base pour les plus précaires, avec un panier de soins restreint qui pourra être revu et baissé chaque année par la loi de financement de la Sécurité Sociale accolé à un système privé inégalitaire avec des complémentaires d'entreprise et des assurances privées comme aux États-Unis.

Conséquences de ces politiques, la pauvreté se développe et la misère s'enracine, la situation dans les organismes sociaux est catastrophique, que ce soit sur le retard des traitements des divers dossiers ou que ce soit sur l'accessibilité au droit.

La gestion catastrophique de la crise sanitaire n'a fait qu'engorger et saturer les charges de travail que ce soit pour les personnels de santé ou pour les organismes sociaux.

Aucun moyen supplémentaire alloué, aucune remise en cause de leur gestion, voire pire, les projets de fermeture d'accueils sont toujours d'actualité et même si la CGT a jusqu'à aujourd'hui empêché les derniers projets, la prolifération des maisons *France Services* pose la volonté claire des libéraux d'effacer toute trace de la Sécurité Sociale dans nos quartiers, nos villes et nos campagnes.

L'objectif est clair, affaiblir le système de l'intérieur pour introduire les organismes privés assurantiels.

▪ Et les régimes pionniers

Comme à chaque fois, la dénonciation des régimes de retraite pionniers dits « spéciaux » a pour but de faire diversion, de diviser pour ne pas répondre aux réels besoins sociaux (salaire, emploi, formation...) pour être toujours plus généreux avec le patronat et les actionnaires.

Les régimes pionniers sont « gérés » par les caisses d'entreprises principalement dans les secteurs de l'énergie électrique et gazière, les cheminots et à la RATP, tout comme dans les trois versants de la Fonction publique.

Pour comprendre l'éternel débat sur les régimes spéciaux et la prétendue injustice qu'ils génèrent au sein du système des retraites, il faut avoir à l'esprit que ces régimes sont pour la plupart, les régimes historiques qui ont établi la retraite en France.

C'est l'acharnement de la classe dirigeante, de la fin du 19^e siècle à 1940, à refuser la généralisation de la retraite à l'ensemble du monde du travail, qui a abouti à faire de ces premiers véritables régimes de retraite des régimes « spéciaux ».

La volonté de liquider les régimes pionniers met en évidence la volonté d'en finir avec la continuation du salaire rémunérant la qualification acquise avec un taux de liquidation à 75 % des derniers salaires.

Aux arguments rabâchés : « *il faut travailler plus longtemps parce que nous vivons plus vieux, parce que le financement du régime n'est pas assuré, parce que les régimes spéciaux coûtent cher* », la CGT oppose une fin de non-recevoir, la durée de vie étant très souvent proportionnelle au niveau de revenu.

Les régimes pionniers dans les secteurs de l'énergie électrique et gazière, les cheminots..., reconnaissent, par exemple, la pénibilité et permettent d'anticiper les départs en retraite.

En matière de reconnaissance de la pénibilité, aujourd'hui, il n'y a que les régimes pionniers qui la reconnaissent !

Il est essentiel d'énoncer clairement que défendre l'ensemble des régimes pionniers de retraites, c'est être pour l'égalité, mais pas pour l'uniformité, face à la retraite.

Il est donc nécessaire de tirer « vers le haut » l'ensemble des retraites et il est impératif de parvenir à une reconnaissance globale de la pénibilité, avant d'envisager l'intégration des régimes pionniers au régime général.

Les résolutions : l'UD CGT du LOIRET revendique et s'engage à :

- Promouvoir un financement de la Sécurité Sociale, Santé, Famille, Retraite, Chômage, Logement, assis sur les cotisations et non sur l'impôt ;
- À mettre à contribution les revenus du capital au même taux de cotisations que les revenus du travail ;
- Supprimer le paritarisme et le retour aux élections des Administrateurs Salariés par les travailleurs ;
- Supprimer toutes les exonérations de cotisations sociales ;
- Contribuer à l'abrogation des lois régressives (LFSS, Santé, El Khomri, Ordonnances Macron, Travail) ;
- Promouvoir le remboursement à 100 % par l'Assurance Maladie ;
- Intégrer à la Sécurité Sociale dans la branche maladie le risque lié à la perte d'autonomie ;
- Organiser une offre de soins de proximité publique et en finir avec les dépassements d'honoraires : mise en place d'un seul secteur conventionné et mettre fin au paiement à l'acte ;
- Mise sous contrôle public des secteurs de la santé et de l'action sociale (Hôpital, Centre de Santé, Médecine du travail, EHPAD) ;
- Le maintien du système de retraite par répartition, avec 37,5 années de cotisations, incluant les années d'études, la retraite à taux plein à 60 ans et à 55 ans pour les métiers pénibles avec 75 % du salaire brut, sans pension en dessous du SMIC ;
- La mise en place d'un système englobant régime général et retraite complémentaire en vue de l'intégration des retraites complémentaires dans la Sécurité Sociale ;
- L'indexation sur les salaires de l'ensemble des retraites, des pensions et de toutes les prestations de la Sécurité Sociale et non sur les prix.

✓ L'UD du Loiret : une organisation interprofessionnelle de classe et de masse au service du progrès social

■ Une vraie politique des cadres pour préparer l'avenir

La génération du baby-boom part à la retraite au cours de ces années et, avec elle, un grand nombre de nos militants et dirigeants syndicaux.

La question du renouvellement est centrale dans notre politique de renforcement syndical, si la CGT veut continuer à peser dans le rapport de forces.

La vie syndicale ne s'improvise pas et l'activité au quotidien a besoin d'organiseurs, d'animateurs et de dirigeants qui assument la responsabilité de conduire l'action syndicale sur le lieu de travail et au-delà.

Pour autant, l'activité syndicale, ne peut pas reposer sur un ou une camarade qui sait tout et qui décide de tout. Nous sommes plus intelligents, plus forts et plus justes dans nos analyses quand elles sont élaborées en commun.

Si nous voulons une CGT dynamique, en phase avec les salariés d'aujourd'hui et de demain, nous devons nous donner les moyens pour syndiquer des jeunes, les impliquer et les former afin qu'ils deviennent à leur tour des militants actifs de la CGT.

Nous devons prendre en compte leurs spécificités : allongement de la scolarité, précarité, chômage, pauvreté, difficulté d'accès à un emploi stable, non reconnaissance des diplômes, mais aussi une autre conception du monde de l'entreprise et de la relation au travail.

Nous avons à construire nos repères revendicatifs avec eux, sur la base de ce que nous défendons pour qu'ils puissent être partie prenante pour y adhérer et s'épanouir dans la vie active.

Les derniers Congrès de nos Unions locales d'Orléans, de Pithiviers et tout récemment de Montargis ont permis un renouvellement important des collectifs de direction avec des camarades femmes qui accèdent aux premières responsabilités.

Il nous faut maintenant permettre à ces camarades d'exercer pleinement leurs nouvelles responsabilités.

Cela passe par la formation mais pas seulement ; il nous faut prendre le temps de les accompagner, de les aider et leur donner tous les moyens pour maîtriser leur nouveau rôle dans l'organisation.

▪ **La Commission Exécutive : des militants engagés dans la vie syndicale interprofessionnelle**

La Commission Exécutive de l'UD est élue par le Congrès, elle est composée de plusieurs membres issus des syndicats du département.

Elle est l'organisme qui dirige la CGT sur le département entre les Congrès. Elle a pour mission première la mise en œuvre des décisions prises par le Congrès.

Les camarades élus à la Commission Exécutive sont les dirigeants de l'UD à part entière. Cela peut sembler être une évidence et pourtant cela ne va pas de soi !

Être élu.e à la Commission Exécutive, ce n'est pas venir pour représenter son syndicat à la réunion mensuelle de la CE.

C'est être partie prenante de la mise en œuvre des orientations arrêtées au Congrès et en fonction de la situation, des événements, réfléchir et décider collectivement des actions concrètes à mettre en œuvre.

Le fonctionnement de l'UD n'est pas différent de celui de l'UL ou du syndicat, il ne peut pas reposer que sur le seul secrétaire général ou quelques camarades. C'est bien collectivement qu'il nous faut réfléchir, décider et agir.

Participer à l'action collective pour défendre nos revendications et transformer cette société passe par une réelle implication et motivation de toutes et tous ; en existe-t-il de meilleures que d'être pleinement associé.e.s à sa construction et à sa mise en œuvre ?

La dernière Commission Exécutive était composée de 57 membres (dont 3 CFC) ; pendant ces trois années écoulées, nous n'avons jamais été plus de 20 camarades en réunion Il conviendra sûrement de s'interroger sur le pourquoi d'une telle faiblesse ?

La question de la formation des camarades est sans doute un point à mieux travailler et préparer pour l'efficacité de nos travaux.

De la même façon, il faudra veiller à ce que les syndicats donnent du temps pour que les camarades élu.e.s puissent s'investir efficacement dans les différents collectifs de l'UD (orga vie syndicale, propagande, formation, sans papiers, droits des femmes, service d'ordre, Indecosa, IHS).

▪ Culture d'Orga et Vie syndicale

La « culture Orga » c'est faire vivre à tous les niveaux l'importance du fonctionnement de l'organisation et de ses structures.

C'est en permanence avoir le souci de sa force organisée, son rayonnement, son développement et son dynamisme.

Oui, mais qu'est-ce que l'orga concrètement ?

- Veiller au respect des critères de représentativité (statuts à jour, comptes publiés, cotisations réglées, audience, influence, ancienneté, indépendance, valeurs républicaines) ;
- Connaissance fine du salariat et de nos forces organisées par service, par catégorie y compris des élus et de l'environnement ;
- Veiller aux pratiques démocratiques (réunions de CE, des syndiqués, AG des salariés, etc.) ;
- Construction d'un cahier revendicatif ;
- Planning militant et de déploiement des syndiqués au plus près des salariés ;
- Plan de syndicalisation ;
- Bilan et plan de formation adapté aux besoins de l'organisation et à l'émergence de nouveaux syndiqués ;
- Quantifier les moyens humains et financiers et droits syndicaux ;
- Compte-rendu IRP et activité syndicale ;
- Analyse des campagnes électorales et des résultats.

Les années passées nous ont amenés à délaisser ces questions d'organisation transformant nos organisations syndicales en syndicat d'élus avec pour seule préoccupation, le côté institutionnel.

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser nos élu.e.s mais de travailler pour retrouver le sens de l'organisation,

Ce n'est pas une option, c'est une urgence vitale.

Ce qui pérennise une organisation syndicale comme la nôtre, c'est sa force organisée, ce n'est pas son influence.

Comme le souligne le document du 53^{ème} Congrès, « la CGT perd des adhérents alors que paradoxalement elle est à la pointe des combats sociaux, moteur dans de très nombreuses luttes dans les entreprises, donne confiance, espoir, sait être un syndicat visible ».

Dès lors, il nous faut revenir sur nos fondamentaux !

- **Réapprenons à connaître notre organisation :**

Combien de syndiqués, combien d'hommes de femmes, quel âge, dans quel collège, dans quel secteur de l'entreprise.

Nous avons besoin de réunir nos syndiqués régulièrement, les informer pour leur permettre de prendre part aux débats et aux décisions afin de les rendre véritablement auteurs, acteurs et décideurs dans l'organisation.

Faire vivre la démocratie syndicale est la plus sûre garantie d'avoir une vie syndicale de qualité.

La formation de tous les camarades est aussi déterminante pour qu'ils aient les savoirs et savoir-faire militants et pour que nos élu.e.s soient à l'aise dans l'exercice de leur activité et ne deviennent pas des spécialistes du mandat mais bien impliqué.e.s dans la vie du syndicat.

- **Se renforcer pour Gagner :**

Nous devons intégrer dans tous les aspects de notre activité la dimension du renforcement si nous voulons nous donner les moyens de nos ambitions et faire vivre le syndicalisme de classe et de masse.

Cette activité, organisée à partir des syndicats, des UL, des USD ou de l'UD doit s'appuyer sur un ciblage des sympathisants, de catégories de salariés, d'entreprises, déterminé à partir des résultats des élections professionnelles dans les entreprises privées du département ou ceux de la Fonction publique de décembre 2022.

L'ambition est de placer nos syndicats, UL dans les meilleures conditions pour construire, développer et suivre des plans de travail, organisés, planifiés pour :

- **Gagner « là où nous sommes présents »** par la mise en œuvre de CAMPAGNES s'appuyant sur la réappropriation de la démarche revendicative CGT, de pratiques d'organisation et de vie démocratique pour la faire vivre ;
- **Implanter la CGT « Là où nous sommes ABSENTS » pour gagner partout** en s'appuyant sur une CGT organisée et la pratique du parrainage.

Chaque syndicat, chaque UL a sa responsabilité pour élaborer, mettre en œuvre et dynamiser son propre plan de travail avec des actes concrets : objectifs, ciblage, contacts, parrainages, etc.

- **Mieux connaître l'environnement dans lequel on évolue :**

La connaissance du terrain selon l'expression consacrée, combien de salariés dans l'entreprise, le service, nombre d'hommes, de femmes, de jeunes, de seniors, de cadres, de maîtrises, de techniciens etc.

Tous ces éléments nous aideront par la suite pour établir un plan de syndicalisation en nous appuyant sur nos syndiqués.

C'est également cela qui nous permettra de mieux préparer nos futures élections et les prochaines mobilisations en ciblant mieux notre propagande.

Les résultats de l'audience de la CGT, lors des élections professionnelles, viennent renforcer un peu plus encore notre détermination de reconquête d'une culture d'organisations, liant les enjeux de syndicalisation, d'élections et de mobilisations.

Développer la qualité de vie syndicale, retrouver des réflexes d'orga, sont des enjeux politiques qui concernent toute la CGT et qui doivent être considérés comme essentiels à notre activité, pour renforcer notre conception de masse du syndicalisme y compris chez les retraités.

Soigner notre culture d'orga, y consacrer le temps nécessaire, renforcer et structurer la CGT là où elle est présente et de manière spécifique, l'implanter là où elle est absente, n'est pas une tâche de plus, mais une impérieuse nécessité pour l'avenir de notre syndicalisme.

Les résolutions : aujourd'hui, nous devons nous engager à mettre en œuvre la démarche CGT telle que :

- Améliorer notre qualité de vie syndicale par des réunions régulières de CE, de syndiqué.e.s et la tenue de Congrès de syndicats ;
- Mettre en place de véritables directions de syndicats intégrant un ou une secrétaire à l'orga ;
- Développer une activité en direction de l'ensemble des travailleurs présents dans l'entreprise (jeunes, cadres, ouvriers, employés, précaires, sous-traitants) ;
- Mettre en place de véritables plans de syndicalisation dans l'entreprise en ciblant nos sympathisants et les salariés qui votent CGT et dans les territoires, avec les UL et l'UD en ciblant les entreprises ;
- Création d'un Syndicat Etudiant.e Lycéen.ne Apprenti.e CGT départemental ;
- Intégrer tous les syndiqué.e.s dans un syndicat ;
- Travailler la continuité syndicale pour les départs en retraite ;
- Chaque syndicat doit avoir des liens réguliers avec sa Fédération et son UL.

Une CGT plus forte en adhérents, c'est une CGT plus entendue, plus visible et plus efficace. La question de la syndicalisation, du renforcement, est donc un enjeu essentiel dans la construction du rapport de force que nous voulons créer.

▪ Renforcer le rôle de nos UNIONS LOCALES

Ce sont les maillons essentiels d'un syndicalisme de proximité, qui permettent l'entraide entre les syndicats et qui leur apportent les outils pratiques et techniques.

L'urgence pour la CGT est bien de renforcer les liens entre toutes ses organisations. Les syndicats ou sections ne sont pas à côté des UL, ils les composent et en sont les acteurs. Ce sont les syndicats qui leur fournissent les moyens. L'activité syndicale dans l'entreprise n'est pas

prioritaire sur l'activité interprofessionnelle et inversement. La priorité se situe à tous les niveaux de l'activité syndicale !

Comme nous le disons souvent dans la CGT :

« Pour gagner, il ne suffit pas d'être fort chez soi, il faut être fort partout. »

Cela n'est possible qu'avec des structures interprofessionnelles fortes et dynamiques pour initier et construire les convergences de luttes, développer l'implantation et la présence CGT, former les militants, etc.

Elles sont avec le syndicat les organisations essentielles au renforcement et le développement de la CGT.

Dans le contexte d'attaque globale, chaque action revendicative, chaque lutte, prend une dimension qui dépasse l'entreprise concernée, car les répercussions des plans de licenciement, des délocalisations d'entreprise, des fermetures de services impactent tous les secteurs d'activités du périmètre de l'Union Locale, voire bien au-delà, et a des incidences sur la vie de la population.

Il est donc important de valoriser l'outil qu'est l'Union Locale des Syndicats et donner les moyens humains et matériels à chacune de nos UL pour qu'elles jouent encore mieux leur rôle irremplaçable au service des syndicats.

Cela permettrait de mieux faire émerger les intérêts communs, d'assurer les coordinations des différentes initiatives, d'aider à renforcer localement nos implantations dans les entreprises, d'apporter un important soutien aux bases, et permettre ainsi au lien professionnel et interprofessionnel de se concrétiser.

Les résolutions : nous devons nous engager collectivement à la mise en place :

- De nouveaux camarades en responsabilité dans les structures interpro ;
- De véritables collectifs de direction et d'animation dans nos UL avec des Bureaux où les responsabilités qui couvrent l'ensemble du champ syndical puissent être réparties entre plusieurs camarades ;
- De CE dans lesquelles tous les membres participent activement à la vie des ULs et à la prise de décisions et leurs mises en œuvre.

Au-delà de la nécessité de renforcer le rôle des Unions Locales, les membres de la nouvelle Commission Exécutive de l'UD CGT du Loiret devront plus que jamais développer les liens avec l'ensemble des collectifs, des Unions syndicales, de l'IHS et des associations constitutifs de l'Union Départementale des syndicats CGT du Loiret pour nous permettre collectivement de mettre en œuvre nos orientations, de multiplier les luttes, de syndiquer en masse, de gagner l'unité des travailleuses et des travailleurs et de gagner le progrès social dans le Loiret.





Essentiel pour moi



**ON VEUT LA RETRAITE A 60 ANS
ON NE LÂCHE
RIEN**

**NI PAUSE, NI MEDIATION
JUSQU'AU RETRAIT**

la
cggt
Loiret